

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 5: Assemblée générale TVA

Rubrik: Assemblée générale de l'ADIJ à Saignelégier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 5 Mai 1977

SOMMAIRE

Compte rendu de l'assemblée générale (93) ; Programme d'activité (99) ; Conférence P. Languetin (101) ; Bulletin de l'AEP ; Dossier TVA (108) ; Chronique économique : Inflation et croissance économique en Suisse (111) ; Evolution des prix en Suisse (112).

TRIBUNE jurassienne
JOURNAL DU JURA

Assemblée de l'ADIJ à Saignelégier : l'occasion d'une rencontre entre hommes et femmes d'un même pays

(la) L'ADIJ, Association pour la défense des intérêts du Jura, a tenu pour la troisième fois ses assises annuelles à Saignelégier, en présence de quelque deux cents membres et délégués. Ils ont été salués en chansons par le Chœur des Vieilles-Chansons, placé sous la baguette de son nouveau directeur, M. Benoît Berberat. Puis, le président de la grande association jurassienne, M. Frédéric Savoie, de Saint-Imier, a ouvert les débats en évoquant le paysage, l'histoire et les habitants des F.

Le programme des différentes commissions

• La commission des forêts et du bois poursuivra son étude sur "l'information d'une communauté pour le bois affiliée à une action de forêt et de montagne".

• Enfin, elle étudiera, d'entente avec la direction, sa reorganisation.

• La commission des forêts et du bois poursuivra son étude sur "l'information d'une communauté pour le bois affiliée à une action de forêt et de montagne".

nees 1910 et des celles avant la guerre de 1939-45. Elle offrira son appui plein et entier au projet de restauration du Martinet de Corcelles. La commission poursuivra d'autre part son action de conservation pour la prochaine période un rapport

LE PAYS

Assemblée générale de l'ADIJ à Saignelégier

L'avenir de l'association encore incertain

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) a tenu son assemblée générale samedi à Saignelégier sous la présidence de M. Frédéric Savoie et en présence de très nombreuses personnalités. Aucune décision spectaculaire n'a été prise samedi, notamment quant à l'avenir de l'ADIJ. La volonté de l'association de poursuivre comme par le passé l'intérêt des sept districts jurassiens a été à nouveau soulignée. L'avenir de l'ADIJ est source de difficultés croissantes, point que la commission qui a rédigé cette resolution

siens, au moins jusqu'au vote fédéral qui devrait permettre l'entrée du nouveau canton dans la Confédération. L'ADIJ poursuivra le recrutement de membres dans tout le Jura par fusion d'informations

LE DEMOCRATE
QUOTIDIEN JURASSIEN DU MATIN

Réunion de l'ADIJ à Saignelégier : le programme des différentes commissions

L'ADIJ (Association pour la défense des intérêts du Jura) a tenu pour la troisième fois ses assises annuelles à Saignelégier, en présence de quelque deux cents membres et délégués. Ces derniers ont été salués en chansons par le Chœur des Vieilles-Chansons, placé sous la baguette de son nouveau directeur, M. Benoît Berberat. Puis, le président de la grande association jurassienne, M. Frédéric Savoie, de Saint-Imier, a ouvert les débats en évoquant le paysage, l'histoire et les habitants des F. Montagnes. Daïs, a indiqué que son allocution d'ouverture « l'ADIJ en tant que

public n'a jamais participé et ne participera pas au conflit qui divise notre région ». Évoquant ensuite l'année écoulée, M. Savoie a rappelé que 1976 avait été une année de transition difficile pour l'économie suisse et jurassienne qui sont entrées dans une phase de lent redressement. Il s'est ensuite livré à une analyse complète de la situation économique et conjoncturelle avant de terminer en précisant qu'avec ses ressources financières limitées l'ADIJ ne pouvait réaliser de grandes œuvres, mais qu'avec la fidèle collaboration de tous ses membres elle pouvait travailler efficacement au développement de la région jurassienne.

« l'icateur permanent, ils ont en été de même les cotisations qui mentation et l'information des travailleurs sociaux, des services et institutions. En outre, dans le cadre des conférences par la Direction des elle aura à pourvoir à particuler aux

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (03) 2565 01

L'ADIJ : une association qui n'a pas encore choisi son avenir

De notre correspondant :

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) a tenu ses assises annuelles samedi matin, à Saignelégier, sous la présidence de M. Frédéric Savoie, de Saint-Imier. Des sessions traditionnelles, très conventionnelles même, suivies d'une réunion avec l'ambassadeur Pierre Languetin, sur la situation financière.

société : défendre les intérêts d'une région en groupant tous ceux et celles qui s'intéressent à sa prospérité et à son développement et ceci dans tous les domaines de la vie économique : industrie, commerce, transports et voies de communications, protection de la nature et problèmes sociaux, éducation, aménagement du territoire.

Relevons que cette réunion fut intéressante sur la situation économique et financière. Il a d'abord analysé les causes profondes de la récession économique intervenue à l'échelle mondiale en 1974. Surexposition économique depuis la



L'AVENIR DE L'ADIJ BIENTÔT EN JEU Quel statut en 1978 ?

C'est du destin de l'ADIJ, l'association pour la défense des intérêts du Jura, qu'il a surtout été question à l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue à Saignelégier, "on qu'a subie la dernière

ric Savoie a rompu une lance faveur d'une trêve politique dans le Jura. « Ne pourrait-on pas, de part et

L'IMPARTIAL

Le directeur de la Banque Nationale Suisse parle de la situation économique et financière actuelle, à Saignelégier

Dans le cadre de l'assemblée générale de l'ADIJ qui s'est tenue à Saignelégier (voir notre édition), l'ambassadeur Pierre

investissements restent insuffisants pour provoquer une nouvelle reprise. Vingt pour cent des capacités de production sont toujours inutilisées. Dans cette situation, l'incitation à de nouveaux investissements fera encore dépendre l'économie suisse de l'avenir.

Il paraît donc décevant. M. Pierre Languetin a indiqué qu'il y avait toutefois des raisons d'espérer. 1977 a marqué par le désarroi économique et l'incertitude politique. Depuis lors, les choses ont changé. Les nations sont ressaisies et se sont rapprochées. Depuis l'automne dernier, l'Europe est devenue un bloc politique et économique. Cela va dans le bon sens.

La Suisse

Assemblée de l'ADIJ à Saignelégier

Un secrétariat à forme collégiale

SAIGNELEGIER — Les assises annuelles de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) contribuent toujours, ainsi que devait le rappeler le président Frédéric Savoie, de Saint-Imier, à créer et recréer l'atmosphère favorable à une vie en commun et constructive pour l'ensemble des habitants de la terre jurassienne. Il en aura été de même cette année encore, à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi à Saignelégier, en présence d'un bon vaste de personnalités. L'ordre du jour ne prévoyait que deux points importants étaient à l'ordre du jour : la plus importante était l'élection d'un secrétaire général et la désignation d'un secrétariat à forme collégiale.

francs, le budget 1977 qui, lui, laisse entrevoir un excédent de dépenses de 6200 francs, ainsi que le programme d'activité qui tient dans une page et demi.

Le Franc-Montagnard

Assemblée générale de l'Association pour la Défense des Intérêts du Jura

Saignelégier samedi 14 mai 1977

Bienvenue...

Chambre d'économie et d'utilité publique, l'Association pour la Défense des Intérêts du Jura (ADIJ) tiendra ses assises annuelles aujourd'hui, samedi 14 mai, à l'Hôtel-de-Ville de Saignelégier.

A l'heure où la récession, faisant suite à une extraordinaire période de haute conjoncture, voire d'euphorie, place les questions économiques au premier plan de nos préoccupations, nous nous réjouissons de saluer la présence de l'ADIJ sur notre Haut-Plateau.

Les Franches-Montagnes n'ont point de cités industrielles ou de villes polarisant l'économie régionale, mais des sites naturels d'une rare beauté et un ciel immense qui vous offre un air pur et vivifiant et son calme imperturbable.

Issus de laborieuses générations de paysans-horlogers, ses habitants luttent avec un acharnement qui force l'admiration pour assurer à ce Haut-Plateau le meilleur développement économique.

Situées à l'écart des grandes voies de communications et des axes importants de l'économie nationale, nos Franches-Montagnes appartiennent à cette zone de moyenne montagne qui connaît un dur exode contre lequel toutes les bonnes volontés doivent se liguer.

Mais fiers et laborieux tout à la fois, les Francs-Montagnards gardent confiance en l'avenir.

Tout en sachant qu'en matière économique plus qu'en tout autre domaine, il faut compter avant tout sur soi-même, notre population met beaucoup d'espoir dans les mutations politiques que vit le Jura et dans les structures étatiques et économiques qui seront les nôtres dans peu de temps.

C'est pourquoi, conscients de leur bon droit, les Francs-Montagnards font d'ores et déjà valoir leurs exigences en vue d'une décentralisation maximale de l'administration

et des établissements autonomes du futur Canton du Jura.

Chers hôtes de ce jour, puissez-vous au cours de votre bref séjour sur notre Haut-Plateau, terre de beauté et d'accueil, mais aussi et surtout terre de fierté et de liberté, partager les soucis et les préoccupations des Francs-Montagnards, qui, bravant les rigueurs d'un climat parfois rude, savent faire preuve d'austérité et de courage pour demeurer fidèles à ce pays, le plus beau du monde parce que c'est le nôtre.

Nous souhaitons que vos délibérations soient empreintes du plus bel esprit de fidélité et de concorde afin que votre association plus que cinquantenaire poursuive son activité bienfaisante dans les nombreux secteurs de son programme.

Au moment où notre patrie jurassienne vit des heures historiques, à la fois exaltantes et cruelles, nous nous permettons de rappeler les propos combien d'actualité de Virgile Rossel, ce grand Jurassien qui osa proclamer :

La patrie n'arrête point l'essor des coeurs sincères.

*Le généreux combat de l'idée est permis.
On peut, dans sa patrie, avoir des adversaires.*

On ne devrait jamais y trouver d'ennemis.

Puisse cet hymne à la patrie, tout d'amour, de tolérance et de bonté nous renforcer dans notre conviction que nos grandes associations, et l'ADIJ en particulier, constituent des lieux de rencontres privilégiés qui permettront peut-être, au-dessus des frontières politiques, de maintenir et de perdurer l'unité du peuple jurassien.

C'est dans ces sentiments d'émotion patriotique, dictés par la gravité de l'heure, que nous vous réitérons nos sentiments de plus cordiale bienvenue. — Pe

Assemblée générale de l'ADIJ à Saignelégier

La presse s'exprime

L'IMPARTIAL

A Saignelégier, assemblée de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

L'ADIJ, Association pour la défense des intérêts du Jura, a tenu pour la troisième fois ses assises annuelles à Saignelégier, en présence de quelque 200 membres et délégués. Ils ont été salués en chansons par le Chœur des vieilles chansons placé sous la baguette de son nouveau directeur, M. Benoît Berberat. Puis, le président de la grande association jurassienne, M. Frédéric Savoye, de Saint-Imier, a ouvert les débats en évoquant le paysage, l'histoire et les habitants des Franches-Montagnes.

Dans son allocution d'ouverture, le président a constaté que l'assemblée de l'ADIJ était l'occasion d'une rencontre entre hommes et femmes d'un même pays, sans distinction de parti, de confession, de classes ou de tendances, contribuant à recréer l'atmosphère favorable à une vie en commun et constructive pour l'ensemble des Jurassiens. « L'ADIJ en tant que Chambre d'économie et d'utilité publique n'a jamais participé et ne participera pas au conflit qui divise notre région », a précisé M. Savoye.

LA SUISSE

Apaisement

En ces temps difficiles, il était sans doute bon de réaffirmer que l'ADIJ, en tant que Chambre d'économie et d'utilité publique se devait de ne pas participer au conflit qui divise présentement la région. Et M. Savoye de rompre une lance en faveur d'un apaisement entre les différentes fractions qui s'opposent dans le pays : « Le temps du rapport mutuel, donc le temps du respect des décisions acquises n'est-il pas arrivé ?

Je vous le demande, ne pourrait-on pas, pendant quelques années tout au moins et ceci de part et d'autre, accepter, démocratiquement, sans interventions malheureuses, le résultat des votes populaires ? Personnellement, je crois qu'il n'y aura de solutions véritables et durables que lorsque les passions auront cédé le pas à la raison. »

JOURNAL DU JURA

Evoquant ensuite l'année écoulée, M. Savoye a rappelé que 1976 avait été une année de transition difficile pour l'économie suisse et jurassienne qui sont entrées dans une phase de lent redressement. Il s'est ensuite livré à une analyse complète de la situation économique et conjoncturelle avant de terminer en précisant qu'avec ses ressources financières limitées, l'ADIJ ne pouvait réaliser de grandes œuvres, mais qu'avec la fidèle collaboration de tous ses membres, elle pouvait travailler efficacement au développement de la région jurassienne.

L'IMPARTIAL

Les personnalités présentes

MM. Pierre Gassmann, conseiller national ; Oscar Troehler, procureur du Jura, vice-président de l'Université populaire ; Gabriel Boinay, juge à la Cour suprême ; Arthur Hublard, président de tribunal ; Michel Ray, adjoint au délégué pour le développement économique ; Joseph Biétry, André Cattin, Charles Fleury, députés et constituants ; Jean-Pierre Beuret, Marcel Bréchet, Roger Jardin, François La-chat, Pierre Paupe, Bernard Jodry, constituants ; René Siegrist, représentant de la Chambre de commerce française en Suisse ; les préfets Wilhelm, Houlmann, Jobé, Stadelmann ; Paul Simon, conseiller communal, André Brocard, directeur

Pour tous vos travaux de :

**Chauffages centraux
Installations sanitaires
Couverture tout genre
Ferblanterie
Ventilation**

une seule adresse :

**A. Marchand & Fils
Delémont**

1807

**HADORN
INTERIEUR**

2740 Moutier

Téléphone 032 93 43 31

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics

1813

“ C'est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque.”

(Mettez-nous à l'épreuve.)



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienna Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Carrefour Brüggmoos
Tél. 032 53 32 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1808

du 1er arrondissement des CFF ; André Girard, représentant des CJ ; René Willemin, de la Chambre économique Jura-Bienne ; Samuel Schwab, président de l'ACBFH ; Michel Boillat, président de l'Emulation ; Henri Gorgé, président de Pro Jura ; Marcel Faivre, président de l'Ecole jurassienne de musique ; Marcel Aubry, président du Cercle industriel des Franches-Montagnes ; Philippe Gressot, vice-président des bourgeoisies ; Gilbert Jobin, président de l'ACS ; Gilbert Lovis, président de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine jurassien ; MM. Albert Comment, Jean Christe, Jean Schaller, Charles Zimmermann, Oscar Schmid, membres d'honneur, ainsi que les délégués des communes membres.

LE DÉMOCRATE

L'assemblée a ensuite rendu hommage à son président d'honneur, M. René Steiner, de Delémont, décédé le 6 avril dernier. Le disparu a été secrétaire général de l'ADIJ durant 25 ans, puis président central durant 12 ans, déployant une immense activité pour le développement de l'association qui lui tenait tant à cœur.

LE PAYS

Une année difficile

Le rapport d'activité de l'ADIJ publié sur plus de 20 pages du dernier numéro des « Intérêts du Jura », publication de l'association, indique que l'ADIJ a rencontré beaucoup plus de difficultés que durant les années précédentes, surtout dans certaines de ses commissions, les commissions étant les organes qui réalisent la part la plus importante des tâches de l'association. Néanmoins, l'ADIJ a pu maintenir, sinon renforcer, son activité dans les domaines de la protection de la nature (étude écologique de la Sorne, dossier Transjurane notamment), la sauvegarde du patrimoine (l'ADIJ apporte son soutien à l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien), le trafic ferroviaire (trafic international Paris - Berne via Delle) et les questions conjoncturelles.

LE PAYS

Une commission spéciale devait étudier des propositions concernant l'avenir de l'ADIJ. Faut-il maintenir l'ADIJ dans sa situation actuelle, lui donner les moyens de poursuivre son activité ou prononcer sa dissolution ? La commission chargée de l'étude de ce problème n'a pas encore tranché. Manifestement, on n'entend pas brusquer les choses dans la situation politique actuelle. La décision sera prise l'année prochaine au cours d'une assemblée extraordinaire.

LE DÉMOCRATE

M. Jean Jobé, de Porrentruy, trésorier, a commenté les comptes 1976, qui bouclent favorablement. Sur rapport de M. René Domont, de Courtedoux, vérificateur permanent, ils ont été acceptés. Il en a été de même pour le budget et les cotisations qui ne sont pas modifiées. Pour remplacer la commune de La Neuveville, représentée par M. Jean-Claude Bourquin à la commission de vérification des comptes, l'assemblée a désigné la commune de Saint-Imier, conformément au tournus établi.

LA SUISSE

Le problème délicat posé par la nomination du secrétaire général François Lachat à la présidence permanente de l'Assemblée constituante a été réglé de manière collégiale. Le poste ne sera pas mis au concours, les tâches étant réparties entre le président Savoye (deux jours et demi par semaine), M. Lachat (un jour) et les autres membres du comité directeur. Cet accommodement, au lieu de porter préjudice à l'association, devrait au contraire lui insuffler un dynamisme nouveau.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Un programme d'activité a été présenté et adopté samedi à Saignelégier. Il prévoit une intensification du recrutement de membres, la diffusion d'informations statistiques sur le Jura, l'organisation

d'études, d'enquêtes ou de conférences d'information sur des sujets d'actualité, à l'intention surtout des communautés. Toutes les commissions de l'ADIJ (commissions agricole, pour la formation professionnelle, des forêts et du bois, pour la protection de la nature, sociale, pour la sauvegarde du patrimoine, pour l'aménagement du territoire, pour le trafic ferroviaire, économique, routière et de tourisme pédestre, des questions conjoncturelles, ainsi que l'avenir de l'ADIJ) poursuivront elles aussi et intensifieront leur activité afin de tendre mieux encore à la réalisation des buts statutaires de la société : défendre les intérêts d'une région en groupant tous ceux et celles qui s'intéressent à sa prospérité et à son développement et cela dans tous les domaines de la vie économique : industrie, commerce, transports et voies de communication, protection de la nature et des sites, problèmes sociaux, éducation, tourisme, aménagement du territoire.

JOURNAL DU JURA

Nomination d'un membre d'honneur

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée a acclamé M. Otto Stalder, directeur à La Neuveville, président de la commission du tourisme pédestre depuis 25 ans, comme membre d'honneur de l'association. En rendant hommage à M. Stalder, M. Savoye a rappelé

l'énorme travail accompli par le récipiendaire pour le développement du tourisme pédestre, par le balisage de milliers de kilomètres de sentiers dans tout le Jura. Dans ses remerciements, M. Stalder a reporté l'hommage qui lui avait été rendu sur ses collaborateurs, les chefs de district, responsables du balisage dans leur secteur ce qui nécessite une dépense annuelle de l'ordre de 15 000 francs pour le matériel nécessaire.

L'IMPARTIAL

Situation économique

L'assemblée s'est terminée par une conférence remarquable de M. l'ambassadeur Pierre Lanquetin, directeur général de la Banque Nationale Suisse, qui a parlé de la situation économique et financière actuelle. Nous y reviendrons dans une prochaine édition, ce sujet méritant un certain développement.

Enfin, à l'heure de l'apéritif offert par la Municipalité, entre deux productions de la fanfare du chef-lieu dirigée par M. Roger Berberat, M. Paul Simon, conseiller, membre du comité central de l'ADIJ, a apporté le salut des autorités locales et a présenté les divers aspects de sa commune.

C'est par un excellent banquet, parfaitement servi à l'Hôtel Bellevue, que se sont terminées dans une ambiance détendue ces assises annuelles de l'ADIJ.

LE DEMOCRATE

**Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines**



**Imprimerie du Démocrate SA
Delémont**

**à votre disposition
pour tous travaux graphiques**

1809



LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1818

L'EMBLEME QUI FAIT VENIR...
LE CAFÉ A LA BOUCHE



Torréfié à La Chaux-de-Fonds depuis 1900

Tél. 039 23 16 16

1819

Programme d'activité 1977/1978

L'ADIJ maintient et se réfère toujours à la décision de son assemblée générale de 1974. Décision par laquelle elle entend poursuivre son activité dans le cadre des sept districts jurassiens, comme par le passé, et cela jusqu'au vote fédéral.

L'ADIJ, par ses organes directeurs, a entrepris une tâche de restructuration. Elle a effectué un retour sur elle-même. Son objectif est ici de se trouver en parfaite concordance avec la réalité. Il ne doit pas y avoir de hiatus entre le pays réel et le pays légal, pour reprendre une expression à la mode.

La direction avec le secrétariat général et le comité central continueront les travaux entrepris dans les domaines suivants :

- recrutement des membres dans tout le Jura ;
- diffusion d'informations statistiques sur le Jura au moyen de son bulletin « Les Intérêts du Jura » ;
- organisation d'études, d'enquêtes ou de conférences d'information portant sur des sujets d'actualité, à l'intention notamment des communes.

Les commissions de l'ADIJ s'attacheront, quant à elles, aux réalisations suivantes :

- **La commission agricole**, en particulier, développera son action en collaboration avec les commissions pour l'aménagement du territoire et la protection de la nature. En outre, elle restera à la disposition des organisations agricoles du Jura tout entier et examinera attentivement tous les problèmes qui lui seront soumis.
- **La commission pour la formation professionnelle** organisera la 21^e Journée des apprentis méritants. Elle étudiera les problèmes généraux concernant la formation professionnelle, notamment la recherche de places d'apprentissage, le placement des jeunes travailleurs et la question des bours-

ses. Enfin, elle étudiera, d'entente avec la direction, sa réorganisation.

- **La commission des forêts et du bois** poursuivra son étude sur la formation d'une communauté d'actions pour le bois affiliée à Lignum, union suisse en faveur du bois. Elle lancera une action de propagande commune, forêts et bois, avec participation éventuelle au Comptoir delémontain. Enfin, l'étude de la revalorisation des petits assortiments de bois sera continuée.
- **La commission pour la protection de la nature** s'attachera à la sauvegarde et à l'implantation de haies vives, spécialement dans les Franches-Montagnes et sur le plateau de Diesse. La qualité biologique de l'eau, l'aménagement naturel des rives lié aux débits et les questions d'entretien préoccuperont la commission dans le cadre de la protection linéaire des cours d'eau.
Un autre souci sera la mise en place, l'extension et le fonctionnement des réserves naturelles. Les tâches de la commission doivent être considérées comme des projets à long terme.
- **La commission sociale** possède une solide expérience consignée dans un volumineux rapport qui lui permettra de réaliser l'étude d'un office social ou d'offices sociaux ayant pour tâche la planification et la coordination de l'action sociale, ainsi que la documentation et l'information des travailleurs sociaux, des services et institutions. En outre, dans le cadre des mandats conférés par la Direction des œuvres sociales, elle aura à poursuivre ses études et en particulier à répondre à la question relative aux réalisations prioritaires à mener dans le Jura.
- **La commission pour la sauvegarde du patrimoine** effectuera un recensement des anciennes fontaines dignes d'être conservées ainsi que des pla-

ques de fonte indiquant les entrées de localités mises en place vers les années 1910 et descellées avant la Guerre de 1939-1945. Elle offrira son appui plein et entier au projet de restauration du Martinet de Corcelles. La commission poursuivra d'autre part son action de conservation, de restauration et de conseil en matière de sauvegarde du patrimoine.

- **La commission pour l'aménagement du territoire**, hormis son activité d'expert en matière de construction, préparera une information pratique concernant les problèmes de protection des sites bâtis. Sa réorganisation est aussi envisagée.
- **La commission pour le trafic ferroviaire** poursuivra ses négociations avec les CFF et surveillera attentivement la mise en place du nouvel horaire, en particulier le jeu des correspondances à Bâle, Biel et Delémont. Elle établira un document sur le trafic international des voyageurs via Delle.
- **La commission économique** développera son action de formation dans les secteurs suivants : économie nationale suisse et création d'une entreprise. Ces deux actions s'inscrivent dans le contexte de la formation continue des cadres de l'économie jurassienne.
- **Les commissions routière et du tourisme pédestre**, qui ne sont pas propres à l'ADIJ, mais constituées de délégations de différentes associations jurassiennes, auront la confiance et le soutien de l'ADIJ dans leurs travaux.
- **La commission des questions conjoncturelles** s'appliquera, en collaboration avec d'autres commissions et organismes, à la réalisation des mesures proposées par son rapport

intermédiaire portant sur le chômage des jeunes et les difficultés des ateliers protégés.

- **La commission « Avenir de l'ADIJ »** continuera ses études en étroite collaboration avec la direction et le comité central. Elle devrait fournir pour la prochaine assemblée générale un rapport sur toutes les propositions dignes d'intérêt quant à l'avenir de l'ADIJ.

En résumé, si l'on s'en réfère à ses statuts, l'ADIJ a des buts très clairs ! Défendre les intérêts d'une région en groupant tous ceux et celles qui s'intéressent à sa prospérité et à son développement et cela spécialement dans tous les domaines de la vie économique (industrie, commerce, transports et voies de communication, protection de la nature et des sites, problèmes sociaux, éducation, tourisme, aménagement du territoire).

Forcément donc, les programmes de travail qui sont adoptés lors des assemblées générales se ressemblent d'une année à l'autre. Les tâches entreprises ces dernières années sont résolues toutes ou en partie. Certaines d'entre elles demandent une attention soutenue pendant de longues années. Elles se modifient en même temps que les conditions de la vie d'un pays. Elles doivent donc être adaptées aux conditions nouvelles. En fait, toutes les tâches de l'association sont des tâches de l'aménagement et cela peut se résumer ainsi : permettre le plein épanouissement des populations jurassiennes.

Au nom de l'ADIJ

Le président central :
Frédéric SAVOYE

Le secrétaire général :
François LACHAT

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	Famille L. Maillard 066 66 19 93
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique - Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Oscar Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
LAJOUX	HÔTEL DE L'UNION Chambres confortables - Salles pour banquets et sociétés - Cuisine campagnarde	Famille R. Etique-Nayner 032 91 91 18
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Famille Tony Loetscher 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi 032 93 10 37

1821

LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J.-ROUSSEAU	
	Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty 038 51 36 51
PLAGNE	HÔTEL DU CERF	Mme N. Gros- jean-Fischer 032 58 17 37
	Cuisine soignée - Confort	
PORRENTRUY	BUFFET DE LA GARE	R. et M. Romano
	Le restaurant des gourmets et des gour- mands de tous les pays	066 66 21 35
PORRENTRUY	HÔTEL TERMINUS	L. Corisello- Schär
	Hôtel avec douches - Bains - Lift - Restau- rant français - Bar - Salle de conférence Discothèque	066 66 33 71
LES RANGIERS	HÔTEL DES RANGIERS	Famille Chapuis-Koller
	Salles pour banquets - Mariages - Sémi- naires - Chambres tout confort - Cuisine soignée	066 56 66 51
SAIGNELÉGIER	HÔTEL BELLEVUE	Hugo Marini
	Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	039 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC	M. Jolidon- Geering
	Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	039 51 11 21/22
SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS	C. et M. Zandonella
	Relais gastronomique du Jura	039 41 25 46
TAVANNES	HÔTEL DE LA GARE	Famille A. Wolf-Béguelin
	Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Salle de bains - Douche	032 91 23 14
VENDLINCOURT	HÔTEL DU LION-D'OR	Huguette et Jean-Marie Helg
	Chambres confortables - Salles pour ban- quets - Cuisine campagnarde	066 74 47 02

Conférence de M. l'ambassadeur Pierre Languetin

directeur général de la Banque Nationale Suisse, prononcée à l'occasion de l'assemblée générale de l'ADIJ, le 14 mai 1977, à Saignelégier

Comme j'aurai l'occasion de le montrer, le monde en général et la Suisse en particulier sont à la recherche de nouveaux équilibres. Cette nécessité est devenue impérative pour tous les pays ; elle s'impose au Jura comme à toute autre région. A ce titre, il me paraît essentiel que le Jura, face à son destin, prenne conscience des problèmes économiques généraux à résoudre, des difficultés sérieuses à surmonter comme aussi des promesses d'un monde en mouvement. Depuis 1974, l'économie mondiale est en récession. Et cette récession apparaît comme étant la plus longue, la plus profonde et, dans une certaine mesure, la plus mystérieuse de celles que nous avons connues dans l'après-guerre. La cause, il faut la rechercher dans l'accumulation de toute une série de déséquilibres fondamentaux qui se sont introduits graduellement au cours des dix dernières années. J'aimerais en mentionner quelques-uns.

Nous avons tout d'abord connu un phénomène continu de surexpansion économique, qui a été en quelque sorte le prolongement des efforts de reconstruction d'après-guerre, mais qui s'est accéléré depuis le milieu de la décennie 1960. C'est alors que se sont développées par exemple d'énormes liquidités monétaires internationales ; la surchauffe économique a tôt été accompagnée d'un phénomène d'inflation considérable. Cette inflation, il vous en souvient, avait dans beaucoup de pays dépassé les 10 % ; nous avions atteint même en Suisse, à la fin de 1974, le taux de 12 % annuel. Un deuxième déséquilibre fondamental tient au délabrement du système monétaire international. Comme tous les déséquilibres, il a évolué lui aussi graduellement. Il s'est concrétisé en 1971 par la suspension de la convertibilité du dollar qui avait été rendue nécessaire par une création monétaire excessive aux Etats-

Unis et par un déficit de la balance des paiements de ce pays qui se sont reflétés sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Après une première période de troubles monétaires, un tournant fondamental a été pris dans le régime monétaire international : ce fut l'abandon de ce qui constituait la caractéristique principale du système dit de Bretton Woods : les changes fixes. Dès lors, les changes, le cours des monnaies des différents pays se sont mis à évoluer d'une manière abrupte et radicale. Notre pays en a été particulièrement touché. Les modifications ont été d'autant plus fortes et radicales que pendant la période de surchauffe et d'inflation qui les avait précédées, des distorsions s'étaient introduites dans les économies et même dans les relations entre les différentes économies nationales. Il en est résulté des bouleversements dans les conditions de fonctionnement des économies et tout particulièrement dans les capacités de concurrence des entreprises.

Le troisième facteur de déséquilibre tient à la crise énergétique qui a débuté en automne 1973. Je dis qui a débuté car au fond elle n'est pas terminée, mais je reviendrai là-dessus. Nous avons connu des mesures d'embargo, mais surtout un quadruplement et même un quintuplement du prix du pétrole brut. Le pétrole joue dans l'économie un rôle si fondamental que les conséquences de cette hausse ne pouvaient qu'être considérables.

Dans l'immédiat, le quadruplement a eu des effets restrictifs sur tous les secteurs qui utilisent le pétrole en grande quantité. Nous nous rappelons la crise qui a surgi dans les industries de l'automobile de plusieurs pays, dans les constructions navales, notamment dans la construction de pétroliers, mais aussi toute une série d'investissements qui

auraient été rentables au prix antérieur de l'énergie, ne l'étaient plus. La hausse du prix du pétrole a en quelque sorte, dans un certain nombre de domaines, contribué à couper l'élan économique.

La hausse du prix du pétrole a aussi contribué à augmenter l'inflation qui sévissait et qui a ainsi trouvé un nouvel alimenter.

Sur les autres secteurs au contraire, la hausse a eu un effet déflationniste important puisque les pays, les économies, les utilisateurs, les consommateurs ont dû consacrer une part plus importante de leur revenu pour acquitter le prix de l'énergie ; cette augmentation est venue en diminution de la demande qui, sinon, se serait portée sur d'autres secteurs et sur d'autres produits.

Un malheur ne vient jamais seul, la hausse du prix du pétrole a eu des effets encore plus fondamentaux dans un autre domaine. Ce n'est pas une matière première comme une autre et son exploitation s'est trouvée concentrée, au cours des deux dernières décennies, dans des pays qui étaient économiquement relativement peu développés. De sorte que ces ressources nouvelles, immenses, les pays producteurs n'ont pu les utiliser eux-mêmes. Il en est résulté des excédents dans leur balance des paiements qui ont eu pour contrepartie des déficits considérables dans les pays consommateurs. Si l'on prend simplement les trois années de 1974 à 1976, on constate que les excédents qui ont été accumulés par les pays pétroliers, sont estimés à 140 milliards de dollars, somme énorme dans les relations de balance de paiements. Au contraire, les pays industrialisés, notamment ceux qui sont membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris, qui étaient généralement excédentaires vis-à-vis du reste du monde pour des montants annuels de quelques milliards, ont accumulé en trois ans des déficits de l'ordre de 65 milliards de dollars.

Quant aux pays en développement, qui ne sont pas producteurs de pétrole et

qui doivent non seulement payer plus cher le pétrole mais qui à cause de l'inflation ont dû payer plus cher aussi toutes les matières, tous les produits, tous les biens d'équipement dont ils ont besoin, ces pays ont vu leur déficit augmenter dans des proportions inimaginables quelques années auparavant. En trois ans ils ont accumulé 80 milliards de déficit.

Le cumul de ces différents éléments explique la gravité et la longueur de la récession car il complique et retarde considérablement la reprise économique.

Pourquoi ? Tout d'abord, l'inflation n'est généralement pas encore maîtrisée ; certes elle a beaucoup diminué au cours de ces dernières années, mais en moyenne elle reste pour les pays industrialisés d'environ 8 %. Ce qui signifie que les pays qui connaissent encore des taux élevés d'inflation hésitent à relancer trop vivement leur économie car ils sont conscients du danger d'un renouveau sérieux et dangereux de l'inflation. La même hésitation se retrouve dans les pays qui ont des déficits de balance des paiements, car qui dit relance dit accroissement de la consommation, de l'importation et par conséquent des déficits qui sont déjà très lourds à renter et à financer.

La situation mondiale — je parlerai de la Suisse en particulier tout à l'heure — est encore loin d'être satisfaisante. Sans parler des pays en développement où le chômage est endémique et où il est difficile de le chiffrer, dans les pays industrialisés il y encore au total 15 millions de chômeurs. Ce chômage n'est guère en réduction dans la plupart des pays. Font exception peut-être en ce moment les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon. Les investissements restent faibles, insuffisants pour provoquer une nouvelle reprise. Et pourquoi ? En grande partie parce que au temps de la surchauffe et de l'inflation il y avait eu surinvestissement dans la plupart des pays et dans la plupart des secteurs. De sorte qu'aujourd'hui dans

la plupart des pays, c'est encore le cas en Suisse aussi, il y a des capacités de production inutilisées relativement importantes. En moyenne on estime qu'elles atteignent 20 %. Aussi l'incitation à de nouveaux investissements fait-il défaut et les nouveaux investissements sont le plus souvent des investissements de remplacement et d'entretien beaucoup plus que des investissements de développement. Dans une certaine mesure aussi, des investissements de rationalisation, mais même les investissements de rationalisation sont difficiles à entreprendre en période de récession et malheureusement ils n'ont pas toujours été faits à temps lorsque la conjoncture l'aurait permis.

Des divergences sans précédents subsistent entre les pays. J'ai parlé d'inflation, je vous ai donné des moyennes tout à l'heure, mais je me limite toujours aux pays industrialisés, parce que c'est là qu'on peut le mieux saisir les problèmes et c'est parce que ce sont les pays industrialisés qui déterminent la conjoncture mondiale par leur importance. Dans ces pays industrialisés, les taux d'inflation annuels varient encore selon les pays entre 1 %, ce qui est le cas de la Suisse, et 20 % ou plus, ce qui est le cas de certains pays comme l'Italie, ou le Portugal. Les taux d'intérêt qui règnent dans ces pays sont en proportion des taux de l'inflation. La croissance économique, qui était devenue une vache sacrée pour tous les pays, stagne dans la plupart d'entre eux. Elle n'a recommencé à se produire que dans un nombre limité de pays, les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon que j'ai déjà mentionnés tout à l'heure.

Quant aux balances de paiements, elles présentent même entre les pays de l'OCDE des différences considérables. Certains pays sont fortement excédentaires, alors que d'autres pays sont fortement déficitaires et ont les problèmes les plus sérieux pour financer leur balance extérieure.

Le diagnostic porté sur cette situation fait dans une large mesure l'unanimité

comme on peut le voir dans les grandes organisations internationales, comme le Fonds monétaire international, l'OCDE, mais aussi et plus récemment le sommet économique qui s'est tenu à Londres. Partout on estime qu'il faut réduire l'ampleur des divergences qui existent entre les pays, accroître la convergence dans les politiques et redoubler d'efforts pour un meilleur ajustement des situations internationales. Cela signifie un effort particulier pour réduire, car il n'est pas question de les éliminer, les déséquilibres de balance de paiement, ce qui sous-entend un effort coordonné des pays excédentaires et déficitaires. On reconnaît partout que le chômage doit être réduit dans les délais les plus brefs, mais on reconnaît aussi que le chômage ne peut pas être résolu par un renouveau d'inflation. Et enfin, tout le monde rejette pour le moment, la tentation du protectionnisme. Tout le monde rejette cette tentation sans toujours éviter d'y succomber d'ailleurs. On sait que le protectionnisme ne résoudrait rien, qu'il reviendrait simplement à un transfert de déficit. Un pays qui restreindrait ses importations réduirait peut-être son déficit, mais pour augmenter celui de ses fournisseurs. On sait que le protectionnisme relancerait dangereusement lui aussi l'inflation.

Mesdames et Messieurs, je vous brosse un tableau qui peut apparaître à plusieurs égards décourageant. Je voudrais maintenant souligner par contraste les raisons d'espérer. Et il y en a. Tout d'abord, il faut bien l'avouer, l'année 1976 a été marquée par le désarroi et les incertitudes. Incertitudes dans plusieurs pays de nature politique et électorale. Les élections américaines ne se sont tenues qu'en automne et pendant toute l'année, la politique américaine a été en quelque sorte suspendue. Un phénomène analogue s'est produit dans d'autres pays. D'autres pays étaient livrés au désarroi. Rappelez-vous la situation du Royaume-Uni l'année dernière, qui en était réduit à emprunter, en catastrophe, pour soutenir sa monnaie. Rappelez-vous que les

dissensions de la majorité avaient paralysé tout effort de redressement économique en France, rappelez-vous qu'une situation analogue existait en Italie. Certes, dans ces pays tout est loin d'être remis en ordre, mais on constate d'une façon générale que leurs gouvernements se sont largement ressaisis. La nouvelle administration américaine a maintenant un programme que chacun s'accorde à reconnaître à la fois modéré mais dynamique. Grâce aux efforts du Fonds monétaire international, les déficits de certains pays ont pu être financés, c'est le cas du Royaume-Uni et de l'Italie, qui disposent maintenant d'un programme de redressement de leur propre économie. La France elle-même s'est dotée d'un plan de stabilisation. Et puis on se rend compte que l'économie mondiale a besoin d'un effort de direction d'orientation générale, le Fonds monétaire international ambitionne dans une certaine mesure de le jouer et nous avons vu aussi sur le plan économique à l'occasion du sommet de Londres, le président Carter était de l'avis que les Etats-Unis pouvaient jouer un rôle pour une orientation plus ordonnée des économies dans un cadre mondial.

Le Fonds monétaire international va devoir jouer un rôle sans doute toujours plus fondamental.

En effet, sa tâche ou l'une de ses tâches importantes est de faciliter l'ajustement international, de promouvoir des politiques qui permettront de mieux répartir les déséquilibres de paiement et de financer ceux qui resteront irréductibles aussi longtemps que les pays producteurs de pétrole produiront pour des sommes supérieures à ce qu'ils peuvent consommer eux-mêmes en biens économiques de toute nature. Le financement des déficits a été assumé jusqu'à maintenant, d'une manière assez réjouissante d'ailleurs, par le système bancaire international. Mais on voit avec les années apparaître des situations qui pourraient devenir extraordinairement dangereuses, notamment pour le fonctionnement du

système bancaire. En effet, certaines banques ont accordé aux pays déficitaires, notamment aux pays en développement, mais aussi à des pays industrialisés, des crédits pour des sommes considérables ; certains pays se sont très fortement endettés à tel point que l'on peut se demander jusqu'à quel moment ils resteront encore en mesure de continuer d'emprunter, jusqu'à quel moment ils bénéficieront encore du crédit international et à quel moment ils pourraient être exposés à des accidents tels que des moratoires ou des suspensions de paiements.

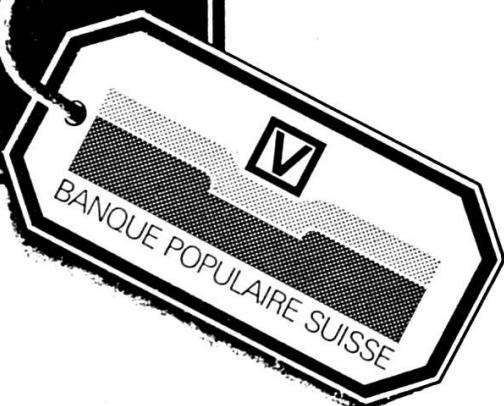
On se rend compte que le financement par le système bancaire privé a été peut-être trop facile, à des conditions de taux parfois très élevés qui ont été acceptés, par nécessité, par les pays qui en avaient besoin. Il est nécessaire que les pays emprunteurs introduisent dans leur politique des disciplines plus strictes d'ordre économique. Ils doivent réduire les taux de l'inflation et améliorer l'équilibre budgétaire ; bref ils doivent remettre en ordre leur économie de manière à réduire le montant des sommes qu'ils doivent emprunter. On ne peut pas résoudre indéfiniment les problèmes par l'emprunt. Et le Fonds monétaire international ambitionne de coordonner sa propre politique de prêts aux pays déficitaires, liée à des conditions de la politique économique et monétaire, avec celle des banques privées qui resteront probablement les principaux bailleurs de fonds pour les pays déficitaires.

Des progrès sont enregistrés également dans les faits. Au début de l'année dernière, nous avons eu l'espoir et je dirais aujourd'hui l'illusion d'une reprise économique rapide. La fausse reprise de 1976 a été déterminée pour la plus grande part par un restockage notamment de matières premières et par des achats de remplacement que, au niveau des ménages ou au niveau des entreprises, on ne pouvait différer plus longtemps.

La reprise qui se manifeste dès la fin de l'année dernière et au début de cette

**L'argent:
c'est
notre spécialité.**

**Faites confiance
aux
gens de métier.**



1820

**AGENCE EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

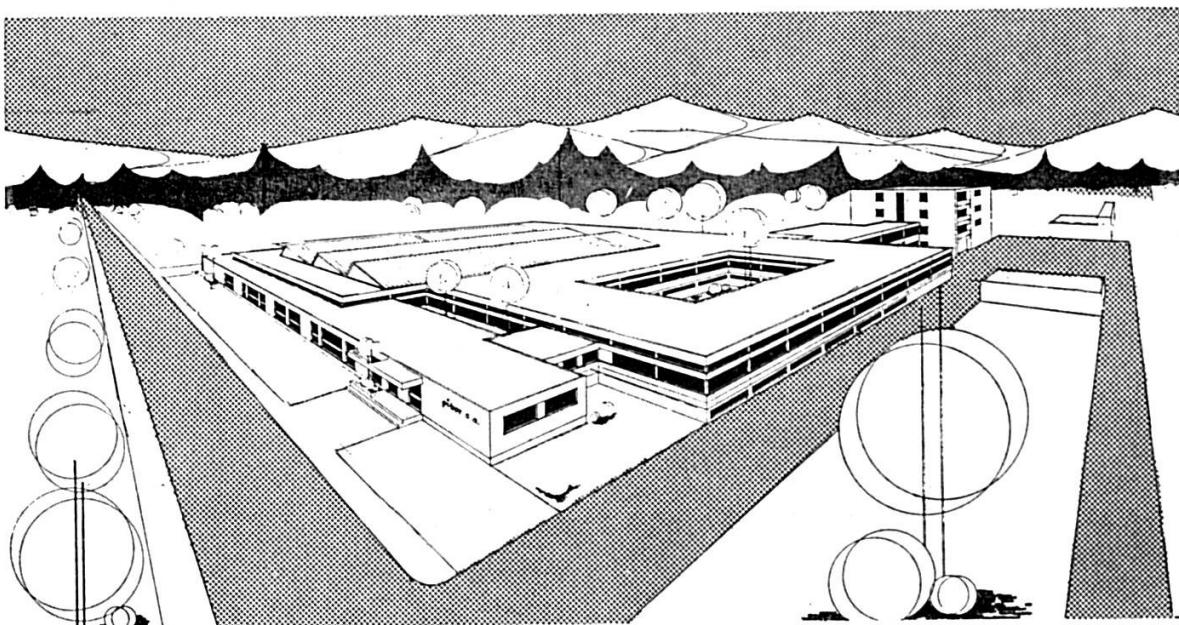


CH - 2926 Boncourt
Téléphone 066 75 52 52
Telex 34 626 botec ch

1825

Select, si légère,
la saveur du tabac

garde pure



pibor s.a.

Fabrique d'assortiments
pour boîtes de montres
2855 GLOVELIER (Suisse)
Tél. 066 / 56 78 65

1829

année paraît plus saine. Elle se fonde sur un accroissement de la demande de la consommation bien que, et je l'ai déjà dit tout à l'heure, la reprise de l'investissement reste modérée, hésitante et en tout cas insuffisante à elle seule pour provoquer une reprise rapide. De reprise rapide d'ailleurs, il n'y en aura sans doute pas parce que les distorsions de l'économie et le cumul des déséquilibres ont été trop grands. Il faudra d'abord revenir à des équilibres généraux plus sains avant que la reprise économique puisse s'établir sur des bases plus solides et plus durables.

Dans notre pays, la récession s'est manifestée plus tardivement que dans les autres. Ce n'est guère que dans le deuxième semestre de 1974, qu'on la voit apparaître ; elle prend toute son ampleur en 1975. Mais alors elle est probablement la plus forte et la plus prononcée proportionnellement de tous les pays industrialisés. Je dis proportionnellement car notre niveau de vie était plus élevé que dans les autres pays. Le recul de ce qu'on appelle le produit national brut a été en 1975 par rapport à la dernière année d'expansion 1974, de 7 à 8 %, soit nettement plus prononcé que dans la plupart des autres pays. L'indice de la production industrielle a baissé dans une proportion qui tourne autour de 14 %. Les exportations ont chuté. Les importations, quant à elles, se sont quasiment effondrées, parce que dès le moment où la crise se manifestait on a cessé d'acheter des matières premières, même parfois des semi-produits, et naturellement on a renoncé quand c'était possible à l'achat de bien d'investissement.

Je vais parler, maintenant, de l'emploi et du chômage. Car il est important de faire une distinction. Le chômage n'a jamais connu chez nous des proportions aussi impressionnantes qu'ailleurs. Au contraire, exprimés en unité de chômeurs soit partiels soit totaux, les chiffres sont restés dans notre pays extraordinairement modestes, par rapport aux autres pays. Pour l'ensemble des pays indus-

trialisés, il y a encore quinze millions de chômeurs ; les derniers chiffres de chômeurs complets sont inférieurs, pour la Suisse, à quinze mille personnes. Cela ne signifie pas que l'emploi, lui, n'a pas été profondément modifié. Le nombre des personnes qui exerçaient leur activité dans l'économie suisse a fortement diminué. En 1975, la réduction a probablement été de l'ordre de 6 à 7 % et s'est poursuivie en 1976, l'ordre de grandeur total atteignant quelque 10 %. Vous savez pourquoi nous avons peu de chômeurs, mais une grande réduction de l'emploi. Beaucoup d'ouvriers étrangers sont restés dans leurs pays et ne sont pas revenus, et beaucoup de personnes qui travaillaient encore pour profiter des conditions favorables ont pris leur retraite ou on renoncé volontairement à leur activité. Ce qu'il faut dire aussi de notre pays pour comprendre la gravité de la récession, c'est que, avant même que la récession n'ait débuté sur le plan international, un secteur souffrait déjà de difficultés considérables, celui de la construction. Il a atteint son maximum en 1973, année dans laquelle on a construit 82 000 logements, alors qu'en 1976 la construction annuelle n'était plus que de 30 000 à 35 000 logements ; on estime généralement que la diminution de la construction de logements se poursuivra encore avant de se stabiliser. Le nombre des logements libres est estimé à 50 000, parfois même à 80 000. Si les estimations sont difficiles, il n'en reste pas moins que ces chiffres traduisent d'une façon particulièrement imagee le marasme qui subsiste dans ce secteur.

La récession a été sévère pour la Suisse, en raison de la situation extraordinaire dans le secteur de la construction mais aussi parce que nous avons été sensibles à la récession générale. En partie, notre production s'était adaptée à une forme de demande, celle de la période d'expansion et d'inflation ; notre production n'était plus entièrement adaptée à la demande telle qu'elle s'est modifiée pour différentes raisons par suite de la

récession, de la crise de l'énergie, du déséquilibre des balances de paiement, par suite aussi, d'évolutions technologiques rapides qui se sont produites dans d'autres pays, mais qui n'ont pas été suivies au même degré dans notre propre pays. Vous savez que lorsque je parle de ce dernier point je pense à un secteur important chez nous, le secteur de l'horlogerie, mais ce secteur n'est pas le seul à avoir négligé une certaine adaptation à l'évolution technologique. La sévérité de la crise pour la Suisse s'explique aussi par la baisse de compétitivité de nos entreprises due à une réévaluation du franc suisse. Vous savez que le taux actuel d'appréciation du franc suisse par rapport aux quinze monnaies principales est aujourd'hui de 56 % si on compare la valeur de notre franc à ce qu'il était encore en 1971. Mais cela est une moyenne et par rapport à certains pays le bouleversement des relations de change a été beaucoup plus marqué. Je me borne à deux exemples. Par rapport à la lire et à la livre sterling, le franc suisse s'est apprécié en six ans, de 140 %. Par rapport à la République fédérale d'Allemagne, le franc suisse s'est apprécié de 10 %, par rapport au Japon, de 32 %, et dernier chiffre que je citerai, 70 % par rapport au dollar. Cela conduit à des situations très difficiles, dans toute une série de secteurs. Les plus touchés, vous les connaissez, parce qu'ils sont en partie installés dans votre région : le secteur des machines, des montres, de la fine mécanique, du bâtiment. Il n'en reste pas moins que si on veut porter un jugement d'ensemble, la situation de la Suisse reste, relativement à celle des autres pays, favorable et encourageante. Nous avons le taux d'inflation le plus bas : à peine plus de 1 % par année, et des taux d'intérêts qui sont aussi parmi les plus bas. Le taux de chômage, de loin inférieur à ceux des pays industrialisés alors qu'aux Etats-Unis il est encore de 7 %, il est environ de 1/2 % en Suisse.

Notre pays a une situation extérieure saine, l'excédent de la balance courante

des paiements a atteint environ 8 1/2 milliards de francs suisses l'année dernière. Situation saine et solide, je dirais même trop saine et trop solide et dans une certaine mesure anormale, puisque elle traduit précisément une situation de récession. Traditionnellement nous avons pu observer, lorsque la Suisse est en récession, ses importations chutent beaucoup plus que ses exportations ; il en résulte que sa situation extérieure s'améliore. Mais ce qui est considéré par d'autres pays comme un avantage, un excédent courant de cette ampleur est chez nous un symptôme de la récession dont nous souffrons. Il n'en reste pas moins que la position d'un pays excédentaire est une position plus enviable que la position d'un pays largement déficitaire. L'année dernière, nous avons enregistré une reprise de l'exportation, relativement réjouissante en termes réels, pas encore satisfaisante du point de vue du niveau des prix. Cette année, l'amélioration se poursuit. Au premier trimestre, l'augmentation réelle de nos exportations a même dépassé le niveau de l'année dernière ; il atteint 12,7 % en valeur réelle au premier trimestre et sur le plan des prix, nous constatons une amélioration en moyenne de 3 % de la valeur de nos exportations. Une amélioration qui peut être due soit à des possibilités de vendre à des prix plus favorables ou à une modification de la composition des exportations ; on se concentre dans une certaine mesure sur l'exportation des produits que l'on peut exporter encore avec un certain bénéfice. Mais en même temps cela traduit l'effort d'adaptation que les entreprises ont fait pour défendre leur position à l'extérieur, dans certains cas pour les reconquérir. Notre économie est donc en voie d'amélioration malgré les incertitudes internationales, il y en a encore beaucoup de nature politique, économique, monétaire, énergétique et même protectionniste. L'amélioration à laquelle nous pouvons nous attendre sera sans doute modérée mais certaine. Certes elle dépend surtout de la demande exté-



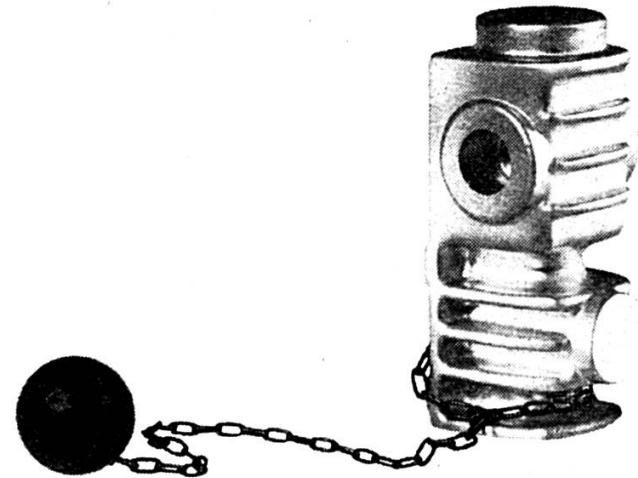
Nous avons notre mot à dire en céramique

SA pour l'Industrie Céramique 4242 Laufon
Tuilerie Mécanique de Laufon SA 4242 Laufon
Téléphone 061 89 10 11 Télex 62976

Laufon

1830

matriçage à chaud



AVX

Condamné à la perfection

En effet, le matriçage permet d'obtenir des pièces de structure et de résistance parfaites, même exécutées avec des évidements.

Ce procédé est l'une des spécialités de THÉCLA, disposant de machines modernes et d'une expérience sans égale dans le matriçage à chaud.

You désirez la perfection ?
C'est votre droit. THÉCLA vous la donnera!

THÉCLA SA

Matriçage à chaud de pièces en métaux non ferreux, 2882 Saint-Ursanne, Tél. 066 / 55 31 55

rieure, mais aussi de certains facteurs fondamentaux. Tout d'abord, la forte appréciation du franc suisse, est maintenant, nous le voyons à l'expérience, largement compensée par le taux d'inflation considérablement plus bas que celui qui existe dans les autres pays, ce qui permet à nos entreprises, malgré la haute valeur du franc suisse de redevenir compétitives par rapport aux concurrents étrangers. Grâce aux efforts et à la politique de la Banque nationale en particulier, on peut dire que par rapport à l'année dernière, la valeur de notre monnaie est restée stable, il y a même eu un léger affaiblissement qui peut être estimé à 1 ou 2 % par rapport à l'année dernière. Cette amélioration, nous la devons à l'effort de l'ensemble du peuple suisse, nous la devons à la lucidité des syndicats qui ont compris la nécessité de la stabilité des prix, nous la devons aussi à la situation sociale qui reste infiniment meilleure dans notre pays que dans les autres. Et finalement, je l'avais déjà mentionné, nous la devons à l'effort d'adaptation et de restructuration considérables qui a été entrepris par la plupart des entreprises. L'expérience de plusieurs pays montre que les pays qui se redressent le plus sainement, le plus solidement sont des pays qui ont réussi à maîtriser largement l'inflation interne. C'est le cas des Etats-Unis, de l'Allemagne et dans une certai-

ne mesure du Japon ; c'est aussi le cas de notre pays bien que le taux de croissance auquel nous pouvons nous attendre sera un taux plus modéré, plus traditionnel aussi : on l'estime aujourd'hui à 1 1/2 ou 2 % malgré le fait que notre population est devenue moins nombreuse avec le départ des ouvriers étrangers. La lutte contre l'inflation reste essentielle et par conséquent prioritaire. L'expérience de ces dernières années montre que l'inflation liée à la surchauffe a coûté à notre pays probablement beaucoup plus et a causé des dommages beaucoup plus sévères que ceux qui ont pu résulter d'une appréciation de notre monnaie.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, je ne suis pas ici pour vous transmettre un message de découragement. Après la pluie, le beau temps. Nous voyons pointer le soleil. Je vous apporte, j'en suis convaincu, un message d'espoir. D'espoir mais non pas de facilité, car un gros effort reste à faire en Suisse, tout particulièrement dans les régions qui hébergent des secteurs industriels particulièrement touchés. Plus que jamais dans le monde, nous devons pouvoir compter sur une coopération sincère et une solidarité plus agissante. Plus que jamais aussi une coopération sincère et une solidarité agissante sont nécessaires entre tous les Suisses.

Pierre Languetin